

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

77430 - La place de la prosternation de réparation et ce qu'il faut dire pendant cet acte.

question

Je voudrais connaître comment effectuer la prosternation de réparation en cas d'omission ou d'ajout dans la prière et savoir si, une fois la prosternation faite après le salut final, on doit répéter le tashahhud (ce terme désigne l'invocation récitée en posture assise à la fin de la deuxième unité de la prière et à la fin de la dernière)?

Faut-il dire pendant la prosternation :

(Subhana rabbiya al-a'ala=gloire à mon Maître Suprême » trois fois? . Y-a-t-il d'autres invocations à réciter pendant cette posture ? Si le prieur oublie le premier tashahhud, doit-il effectuer une prosternation de réparation ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, la question de savoir si la prosternation doit avoir lieu avant ou après le salut final fait l'objet d'une grande controverse au sein des ulémas. L'opinion la mieux soutenue veut qu'en cas d'ajout on n'y procède après le salut et qu'en cas d'omission on y procède avant le salut final. Autrement, on y procède avant le salut. Ceci a déjà été expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [12527](#).

Deuxièmement, la Fatwa de la Commission Permanente (n° 718) dit ceci : « Le premier tashahhud de la prière en est une des obligations selon le plus juste des deux avis émis par les ulémas. Car le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) l'observait. Et il a dit : **Priez comme vous me voyez le**

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

faire. Quand il a omis ce tashahhud, il a effectué une prosternation de réparation. Si quelqu'un l'abandonne express, sa prière devient caduque. Si quelqu'un l'abandonne par oubli, il le répare par la prosternation prévue ».

Troisièmement, il n'est pas établi de répéter le tashahhud après la prosternation de réparation ; que celle-ci soit effectuée avant ou après le salut final. Ceci est déjà expliqué dans le cadre de la réponse donnée à la question n°7895.

Quatrièmement, la prosternation en question se fait comme les autres ; on doit bien poser sept os au sol comme on le fait dans la prosternation normale. Et on y récite le dhikr bien connu : Subhana Rabbiya al 'aala et on dit entre les deux prosternations :rabbi ighir lii(=Maître! Pardonne moi). C'est dire qu'il n'y a pas un dhikr réservé à la prosternation de réparation. C'est ce qu'affirment les ulémas.

Dans al-insaf (2/159) al-Mardawi dit : **La prosternation de réparation est ce qu'il faut dire quand on l'observe et après qu'on s'en est relevé est comme ce qui se dit dans la prosternation (ordinaire) .**

Ar-Rawli dit dans Nihayat al-Mouhtadj (2/88) : « La manière d'effectuer les deux prosternations de réparation est identique à celle de pratiquer la prosternation normale dans les aspects obligatoires et recommandés de celle-ci, comme le fait de poser le front sur le sol tranquillement et de bien poser le derrière au sol quand on est en posture assise entre les deux prosternations.

Certains jurisconsultes recommandent qu'on dise pendant la prosternation : **Subhana man laa Yashoo wa laa Yanaam =Gloire à Celui qui ne somnole ni ne s'endort.** Mais ils n'ont pas d'argument. Ce qui est établi c'est qu'il faut se contenter de ce qui se dit dans la prosternation normale sans rien y ajouter.

D'autres avis d'ulémas ont déjà été cités dans le cadre de la réponse donnée à la question n°

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

39399.

Allah le sait mieux.